ROUBAIX

LILLE, 75, rue d'Angleterre — *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :

Par la Poste, Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départements non limitrophes et Etranger, Port en sus	

PUBLICITÉ :

Annonces	la ligne. 0,40
Réclames	» 0,75
Faits-divers	» 1,50
Locale	» 3,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA CHAMBRE

M. Augé parle de la gravité de la crise qui sévit dans les régions viticoles et préconise comme remède la prime pour les vins destinés à la distillation.

M. Doumergue ayant fait remarquer que la prime conduit au monopole, **M. Augé** réplique qu'il demandera plus tard le monopole de la fabrication de l'alcool par l'Etat.

La clôture réclamée n'est pas prononcée

M. Denis Guibert préconise en faveur des petits propriétaires une amélioration du régime fiscal et des modifications à la loi.

M. Lauraine constate qu'il y a 20 millions d'hectolitres de vin invendus; il demande que le commerce des cognacs soit plus efficacement protégé et daube sur les alcools industriels, les mélasses, etc.

La suite de la discussion est renvoyée... à vendredi prochain.

M. Merlou fait inscrire à l'ordre du jour de lundi le projet de crédits supplémentaires sur le budget de 1901, retour du Sénat.

La séance est levée à 6 h. 20; séances lundi matin pour le projet sur la marine marchande.

LE SÉNAT

Après diverses observations de **MM. Fortier, Béranger et Monis**, l'article additionnel de M. Gourju est repoussé.

L'article 3 est adopté.

L'ensemble de la proposition relative à la réhabilitation des faillis est adoptée par 215 voix contre 14.

Le Sénat adopte un projet de loi complétant l'article 357 du Code pénal concernant la garde des enfants mineurs.

Le Sénat s'ajourne à mardi et la séance est levée.

PETIT CALENDRIER

Samedi 30. — **Saint André**, apôtre. — Ador., Sailleul (Frères); Valenciennes (Saint-Géry); Glageon.

Soleil : lever 7 h. 32, coucher 4 h. 5. — Lune : lever 9 h. 30 s., coucher h. s.

Dimanche 1er Décembre. — **Premier dimanche de l'Avent.** — Ador., Cambrai (Dames Bernardines, ador. nocl.); Le Maisnil; Houplines (Sainte-Anastasie), Saint-Aybert.

Soleil : lever 7 h. 33, coucher 4 h. 4. — Lune : lever 10 h. 29 s., coucher 11 h 31 m.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

30 novembre 1497. — **Le Trichon.** — Entre autres biens donnés à l'hôpital Sainte-Elisabeth, par Isabeau de Roubaix, pour assurer son existence et ses services sans imposer la population, *se trouvent environ neuf cents de terres situées entre le Chemin du Moulin* (rue Neuve) et le bois du *Trisson*.

Le *riez du Trisson* (Trisson, Tricson, Trichon), prend sa source à la Makellerie et se jette dans le riez de l'Espierre à Wattrelos. Aujourd'hui ce ruisseau est presque complètement couvert, c'était autrefois un cours d'eau plus important; en 1727, un pont de 15 mètres fut construit pour le passer dans la rue Neuve; ses eaux entouraient le château du seigneur et inondaient souvent la rive droite de la plaine depuis la Grande-Brasserie jusqu'à Wattrelos. Ce ruisseau était le seul qui arrosât Roubaix et il n'y a pas cent ans qu'il servait encore à dégorger les matières teintes, en grande partie par les fabricants eux-mêmes. Aujourd'hui, c'est un égout aux eaux noires et nauséabondes.

En 1649, le bois de deux bonniers auquel le Trichon donnait son nom, qui se trouvait entre les rues actuelles des Fabricants et de Soubise était déjà défriché. Près du bois se trouvait le hameau du Trichon qui était relié au bourg par le chemin du Bois (rue du Bois), auquel on accédait par la *planche* du Trichon.

Le hameau du Trichon dépendait de la seigneurie de Favreuiles. (Ephéméride du 30 septembre).

Jean Ghislain

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Election du dimanche 1er décembre 1901

de 10 h. du matin à 4 h. du soir

à l'Hôtel de Ville de Roubaix et à l'Hôtel de Ville de Lannoy

CANDIDATS :

Président

M. CARISSIMO, Henri

Juges

MM. CATEAUX, Léon
DELATTRE, Achille
MULLIEZ, Henry

Juges suppléants pour deux ans

MM. LEFEBVRE, Julien
POLLET, César fils
CAVROIS, Jean
FLORIN, Georges

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, vendredi soir à l'Hôtel-de-Ville, en session ordinaire.

La séance est ouverte à 6 h. 1/2, M. Carrette, maire, préside.

Il est procédé à l'appel nominal. Sont absents : MM. Salleul, adjoint (excusé); Ed. Roussel, Eugène Motte, P. Despature (excusés).

M. Wattremez est élu secrétaire par 19 voix sur 20 votants et 10 voix à M. Deschodt, une voix à M. le docteur Lepoutre et une voix à M. Dervve.

M. Chabrouillaud, secrétaire général de la Mairie donne lecture des procès-verbaux des deux dernières séances. Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

ORDRE DU JOUR

Le ministre de la rue du Pays. — M. Lemaire envoie un nouvel hommage aux victimes de l'incendie de la rue du Pays. Un projet a été établi de dresser un monument à ces victimes du devoir et d'y déposer également les restes des autres victimes inhumées au cimetière, au centre en face de l'avenue Ampère. Ce projet est envoyé aux commissions, après une observation de M. Noyelle.

Dépenses imprévues. — M. le Maire donne lecture du compte-rendu de l'emploi des dépenses imprévues qui s'élèvent à 101 fr. 12 et qui est approuvé.

Mandats spéciaux. — Le compte-rendu de l'emploi des mandats spéciaux qui s'élèvent à 80 fr. est approuvé.

I. Noyelle demande le détail de ces mandats que M. le Maire donne immédiatement. Il compte des voyages à Paris pour la question de l'eau et des voyages des conseillers à Saint-Di.

Révision des listes électorales en 1902. — Sont élus :

Commission chargée d'arrêter le tableau rectificatif. — Canton Nord : 1re section, M. Kimpe; 2e section, M. A. Dujardin. — Canton Ouest : M. H. Hespel. — Canton Est : 1re section, M. Dedonker; 2e section, M. Wattremez.

Commission pour l'examen des réclamations. — Canton Nord : 1re section, MM. Henri Fréliz, Emile Mathon; 2e section, MM. Emile Carrette, Emm. Marcoux. — Canton Ouest : MM. Arthur Massart, Louis Nicaise. — Canton Est : 1re section, MM. Fl. Dujardin, A. Morel; 2e section, MM. Ch. Roussel, Louis Catrice.

Les répartiteurs des contributions directes pour 1902. — Sont élus répartiteurs titulaires résidants : MM. Delesalle Pierre, Tiers Auguste, Béghin-Bonnave, Gantier-Pennel, Dhalluin-Jouvenelle, Wichart Désiré. — Répartiteurs titulaires non résidants : MM. Pollet Henri, à Wattrelos; Pollet-Desquiens, à Hem; Castel Louis, à Croix; Loridant Delnesle, à Croix.

Répartiteurs suppléants résidants : MM. Dhalluin-Govart, Dupont-Despatures, Henri Jeu-Poissonnier, André Flamencourt, Dupire-Rapsaet.

Répartiteurs suppléants non résidants : MM. Delesalle, Pierre Dutholt, à Wasquehal; Bonte-Picavet, Lepers-Caplette, à Wattrelos.

Caisse d'épargne. — Sont désignés pour le conseil des directeurs :

Série à renouveler en 1901 : MM. Lecomte-Screpel, L. Watine Lorthiois, J. Defrenne-Wibaux, Louis Wibaux, A. Pennel.

Membre élu pour 2 ans : M. L. Houzet-Boussemard.

Nouvel hospice. — Le Conseil donne un avis favorable au payement du solde des travaux du nouvel Hospice.

Un écho du festival. — La demande en dommages-intérêts de la Société des auteurs et compositeurs de musique à propos du festival n'est pas acceptée. Le Conseil donne l'autorisation de plaider à l'Administration Municipale.

Condition publique. — Un marché de gré à gré pour la fourniture du combustible est passé et approuvé avec M. Lepoutre-Six et avec MM. Desclée.

M. Noyelle demande pourquoi on ne fait pas d'adjudication.

M. le maire répond que ce n'est pas possible pour les charbons de la Condition publique.

Le cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture de papier et de ficelles est approuvé.

Mesurage public. — Le cahier des charges de la mise en adjudication de plombs façonnés est approuvé.

Impressions diverses. — Le marché de gré à gré pour l'impression du Bulletin communal, des ordres du jour et des rapports et délibérations du Conseil, avec M. Foconié, pour 1902, 1903, 1904 est approuvé.

Il est décidé de distribuer les procès-verbaux imprimés des séances selon le vœu de M. Noyelle.

Logements insalubres. — Le Conseil donne acte à M. le Maire de la communication du rapport général de 1900 sur les logements insalubres.

— Le Conseil homologue 40 rapports sur les logements insalubres, spécifiant que les travaux ordonnés seraient exécutés dans le délai d'un mois.

Service médical scolaire. — Communication est faite du rapport annuel de 1900-1901 par le service médical scolaire. L'état sanitaire a été bon en général d'après ce rapport qui est renvoyé aux commissions.

Ecole de la rue St-Antoine. — Un bail est contracté pour le logement de la directrice de l'école laïque de filles de la rue St-Antoine avec M. Oudar.

Le marché de la place de la Nation. — M. le Maire donne lecture des réclamations des héritiers Théry, à propos du marché de la Place de la Nation qui n'est pas encore créé, et qui le sera prochainement.

Les Tramways. — Le Conseil donne son adhésion à la délibération du Conseil général à propos du projet d'extension des tramways.

Accidents. — *Le Conseil homologue les avenants de l'assurance des employés et ouvriers municipaux contre les accidents de travail.*

Service des eaux. — La proposition de transaction avec Mme Gossaert, de Marchiennes, est approuvée par le Conseil qui vote les 600 fr. d'indemnité à lui verser.

— La réception définitive de la fourniture de plombs en 1899 et 1900 pour le service des eaux est approuvé ainsi que celle des travaux de maçonnerie par M. Catteau Henriesse et le marché de gré à gré de la fourniture de compteurs et de pièces de compteurs Kennedy.

Les troubles électoraux des 21 et 22 juillet 1901. — On se souvient des troubles électoraux qui ont suivi les élections cantonales du 21 juillet, et des attentats contre la propriété d'autrui commis par des bandes de collectivistes. La ville est appelée aujourd'hui à solder la note des dégâts commis par les perturbateurs.

Le montant des indemnités à payer s'élève à la somme de 2.100 fr. que le Conseil vote.

Un incident. — M. Edouard Motte déplore les faits qui se sont produits et demande qu'à l'avenir on prenne des mesures pour qu'ils ne se renouvellent plus.

M. Wattremez. — Ce sont les réactionnaires qui ont cassé les vitres!

On voit que le citoyen Wattremez ne manque pas de toupet!

M. Noyelle fait remarquer du reste avec à-propos que ce sont les amis des conseillers socialistes qui ont été traduits devant les tribunaux.

Bâtiments communaux. — M. G. Lempire a présenté une réclamation à propos de l'entretien, dont il est chargé, des services téléphoniques des commissariats de police. Le Conseil vote une somme de 200 fr. 80 qui lui est due.

— Le marché de gré à gré pour la fourniture de briquettes allume-feux, avec M. Catrice, est approuvé.

— Le Conseil homologue les avenants de mutation pour l'assurance d'immeubles acquis rue de Lille, rue Montesquieu et place de la Liberté.

Voirie municipale. — Le Conseil vote la réception définitive des travaux de mise en état de viabilité des rues du Progrès et Charlemagne, et celle des travaux de construction d'un aqueduc rue de Tournai et avenue Linné.

— Il approuve une partie de la réfection du plan général des alignements concernant les feuilles 1 à 15 de la section A et la feuille 14 de la section C.

— Le cahier des charges de la mise en adjudication des branchements d'égouts nécessaires à l'entretien des chaussées, aqueducs, etc., est renvoyé aux commissions.

Le pont de Wattrelos. — Le projet de reconstruction du pont de Wattrelos est renvoyé à l'examen des commissions.

Service de l'abouage. — Le cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture des denrées alimentaires nécessaires aux chevaux est approuvé.

— Un crédit supplémentaire est demandé pour ce service et renvoyé à l'examen des commissions.

— Le règlement des 600 fr. d'honoraires dus à M. le docteur Bantigny, à propos d'un accident de travail d'un ouvrier de l'abouage, est renvoyé aux commissions.

Inondations. — MM. Favier-Spriet, Constant Verduyn et Pollet-Lepoutre, cultivateurs, à Leers, ont présenté des réclamations à propos d'inondations.

Le Conseil autorise l'administration municipale à ester en justice pour défendre les intérêts de la Ville.

Kiosque à journaux. — Une demande a été faite pour établir un kiosque à journaux, à l'angle de la rue de la Gare et de la Grand'Place, en face de la « Maison du Tapis » ; cette demande est renvoyée aux commissions.

Voirie municipale. — Le cahier des charges pour la mise en adjudication des travaux d'entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant les année 1902, 1903 et 1904, et pour la fourniture de pétrole destiné à l'éclairage public est approuvé.

— L'acquisition de terrains à la voirie urbaine et à la voirie vicinale est approuvée.

— A propos de l'installation d'un compteur pour le jet d'eau de la place de l'Abattoir. M. le directeur du Service des eaux a émis une proposition que le Conseil renvoie aux Commissions.

Un vœu a été émis par le Conseil municipal de Boulogne-sur-Mer, tendant à ce que le dénombrement de la population n'ait lieu que tous les dix ans, au lieu de tous les cinq ans. Ce vœu est adopté par le Conseil municipal de Roubaix.

La Demande des facteurs du télégraphe et des ouvriers des lignes téléphoniques tendant à obtenir une indemnité de séjour de 50 fr. est renvoyée aux commissions.

Secours et subsides. — Les Sociétés de secours mutuels des « Prévoyants de l'industrie et du commerce » du « Cercle des employés de commerce » de la Société St-Norbert » ont fait une demande à la ville que le conseil renvoie aux Commissions.

— La demande de Mme Desfrennes, veuve d'un sous-inspecteur de police, et les demandes des Comités du monument Gambetta, à Bordeaux et du monument de la Défense de Verdun, en 1870-71, sont renvoyées aux commissions ainsi que la demande de bourse du jeune Maurice Gibon, fils d'un employé de la mairie et la demande de bourse par M. Lefebvre, élève de l'école d'horticulture de Versailles.

Rapports des commissions

Payement de contributions. — Le conseil vote une somme de 26 fr. 01, montant de sa part des contributions pour un immeuble qu'elle a acquis le 9 juin 1901, rue Montesquieu, à MM. Gobiet-Dupir et consorts.

Rue Souti. — Le Conseil donne un avis favorable au projet d'ouverture d'une rue nouvelle présenté par MM. Pierre Bonte et Watteau-Bonte. Cette voie nouvelle formerait le prolongement de la rue Souti, entre le boulevard de Mulhouse et la rue Beaumarchais.

Caisse municipale des retraites. — M. Augustin Buly, commis-principal de l'Etat-civil, a demandé son admission à la retraite proportionnelle à compter du 1er novembre 1901.

D'un certificat délivré par M. le docteur Delahousse à la date du 27 septembre, il résulte que M. Buly a souffert, à plusieurs reprises, de rhumatisme articulaire au bras gauche, le seul dont il puisse se servir, ce qui a amené une gêne assez sensible dans les mouvements de ce bras.

M. Buly est entré en fonctions le 1er juillet 1873; au 31 octobre 1901, sa durée de service était de 28 ans et 4 mois. La retraite proportionnelle, à laquelle il a droit, se chiffre à la somme de 1.304 fr. 11.

La somme de 217 fr. 35 représentant le montant de cette retraite pendant les mois de novembre et de décembre 1901, peut être prélevée sur les ressources disponibles de l'article 142 du budget primitif de l'exercice 1901.

La Commission, après avoir pris connaissance du certificat de M. le docteur Delahousse et des états de service de M. Buly, demande de décider que M. Buly sera admis à jouir de la retraite proportionnelle. — Adopté.

— M. l'inspecteur de police Prouvost a demandé la liquidation de sa retraite à partir du 1er janvier 1902, après 25 ans de service.

La Commission propose de lui allouer annuellement une somme de 950 fr.

Mme veuve Desfrennes, femme du sous-inspecteur de police, décédé le 26 août dernier, a demandé la liquidation de sa pension.

La Commission propose de lui allouer une somme de 467 fr. 54 plus 171 fr. 30 pour la présente année. — Adopté.

— M. Ferdinand Delacroix, secrétaire du commissariat central a demandé sa mise à la retraite.

M. Delacroix est entré en fonctions le 15 mars 1884; au 31 décembre 1901, il comptera 17 ans, 9 mois et 15 jours de service. Pendant les trois dernières années d'activité, il aura touché un traitement de 2.800 francs par an.

La Commission propose d'admettre la demande de M. Delacroix et de fixer le montant de sa retraite à 936 fr. 33. — Adopté.

— M. Gustave Jourdain, secrétaire du troisième arrondissement, demande sa retraite proportionnelle en raison de l'affaiblissement de sa vue.

La Commission propose de lui allouer 556 fr. 66 par an. — Adopté.

— Madame veuve Duhin, professeur à l'Ecole Nationale de musique, près de 20 ans de service, obtient une retraite proportionnelle de 507 fr. 50. — Adopté.

LES VŒUX

M. Wattremez proteste contre ce qu'il appelle la « besogne scandaleuse », de M. Chaine, chef de la sûreté qui, d'après lui, ferait surveiller des ouvriers pour la Compagnie des tramways et pour certains patrons et entraverait le mouvement syndical. Et dramatiquement, il demande sa révocation, avec huit de ses collègues qui ont signé son vœu.

M. le Maire présente quelques observations à ce sujet et M. Noyelle demande si ce fonctionnaire a été entendu pour répondre aux accusations portées contre lui.

M. Wattremez réplique qu'il a des preuves de ce qu'il avance.

Cet incident est clos.

— M. Bayart demande que les petits industriels ne soient pas obligés de se servir de l'eau potable qui est désastreuse pour l'outillage et que l'eau de la Lys leur soit distribuée.

Un autre vœu est déposé encore par M. Bayart tendant à la création d'un abri à la halte du Pont-des-Arts.

— M. Sayet demande que M. le Maire fasse connaître la convention passée entre la ville et la société de publicité qui emploie les colonnes des becs de gaz.

M. le Maire répond que cette question va être étudiée.

— M. Leblanc demande la création d'une boîte aux lettres dans le quartier du Cheval-Blanc, rue de Lannoy.

Le huis-clos est prononcé à 10 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-ANTOINE DE PADOUE

Voici l'ordre des exercices de la neuvaine que nous avons annoncée, en l'honneur de Notre-Dame de Pellevoisin, en l'église St-Antoine de Padoue :

Ouverture de la neuvaine le samedi 30 novembre, à 7 h. 1/2 du soir. — Récitation du chapelet; allocution; salut, chant de cantiques.

Dimanche 1er décembre, à 4 h. 3/4. — Chapelet à l'intention des futures élections législatives; instruction et salut.

Tous les jours de la semaine, à 7 h. 1/2. — Messe de communion; prières publiques pendant la messe à l'intention de l'Eglise et de la France.

A 9 h. 1/2. — Messe avec prières publiques aux intentions particulières des assistants. — Recommandations et chant pendant la messe. — A 4 heures du soir. — Chapelet pour la prospérité du Commerce, de l'Industrie et du Travail de la région.

Mardi, 3 décembre (jour de Saint-Antoine). — La messe de communion aura lieu à 8 heures.

Dimanche, 8 décembre (Fête de l'Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge Marie), à 4 h. 3/4: Chapelet et prière spéciale pour les besoins des temps actuels; sermon de clôture; consécration solennelle de la paroisse et de la région aux Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie.

Les instructions seront données par M. le chanoine Mortreux. Les chants seront exécutés par les jeunes filles de la paroisse.

On fera mention dans les recommandations pour les prières publiques des intentions, promesses et actions de grâces déposées dans la corbeille du sanctuaire de N.-D. de Pellevoisin.

ŒUVRE DE LA « BOUCHÉE DE PAIN »

et du « Prêt du Couchage »

Nos lecteurs connaissent cette Œuvre excellente, qui est exclusivement locale puisqu'elle n'accorde de secours qu'aux Roubaisiens qui le méritent.

Il leur sera agréable de connaître quelques détails sur sa marche en 1900-1901.

Voici donc quelques extraits du Compte-moral annuel de la *Bouchée de Pain*.

Saison 1900-1901. — Consommations et emplois divers : Pommes de terre, 12840 k.; Pain, 1.600; A la Noël 400 coquilles aux enfants : haricots, 450 : riz, 510 : pois-verts, 305 ; vermicelle, 415 ; oignons, 600 : carottes, 651 ; navets, 135.

13.000 poireaux et en plus, choux, céleris, ails, thym, laurier; saindoux 175 kil.; sel et poivre 435 kil.

Pour l'entretien et le chauffage de la cuisine, réfectoire, dortoir et buanderie, il a fallu : charbon 12.800 kil.; coke 240 hectolitres; savon noir 130 kil.

En plus pour le personnel de service : viande, café, chicorée, tabac, huile, vinaigre, moutarde, etc. — Gaz, allumettes, bois à brûler, bougies, sable, cirage, etc.

Frais généraux divers : Rapatriement, loyers et secours urgents, peinture, réparations et entretien de l'immeuble et du matériel de la *Bouchée de Pain*; frais de bureau, gratifications et habillement du personnel de service, etc., etc.

Il a été distribué à la *Bouchée de Pain*, du 3 novembre 1900 au 31 mars 1901 : 59.944 portions aux grandes personnes, 27.624 portions aux enfants, soit un total de 78.540 gamelles et morceaux de pain.

Il a été distribué aux plus nécessiteux, 664 bons de charbons (don de MM. Albert, Eugène et Alfred Motte) et une très grande quantité de vêtements divers, chemises, camisoles, bas, chaussettes et chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Deux ouvriers cordonniers sont attachés à l'établissement et grâce aux dons de vieux cuirs et courroies de quelques industriels, 719 paires de chaussures, hommes, femmes et enfants ont été remises en bon état en cours de cette saison.

Un tailleur est aussi chargé des réparations des vieux vêtements reçus.

L'œuvre est exclusivement roubaisienne.

La souscription pour 1901-1902 s'ouvre le dimanche 1er décembre.

Avis militaire. — Les hommes des classes de mobilisation de 1887 et 1881 qui sont passés dans l'armée territoriale et sa réserve le 1er novembre 1901, résidant à Roubaix, Croix, Wasquehal, Flers, Annappes et Lys-lez-Lannoy, sont priés de se présenter, dans le plus bref délai, à la gendarmerie de Roubaix, munis de leur livret militaire, pour échanger leur fascicule de mobilisation.

La cinquième conférence de géographie de la saison aura lieu ce soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts Industriels. Le régime des concessions au Congo et l'organisation économique de l'Afrique centrale, tel est le sujet qui sera traité par M. Raymond Coirat, de Montrouzier, explorateur, avec nombreuses projections à la lumière électrique.

A la Maternité Boucicaut. — Par arrêté de M. le Préfet de la Seine, M. le docteur Bole est nommé médecin de la maternité Boucicaut, en remplacement de M. le docteur Delattre, démissionnaire.

Le gazier de Roubaix. — Dans la semaine du 18 au 24 novembre courant, le service des eaux de Roubaix-Tourcoing a élevé 114.030 m.c. d'eau de rivière, et 52.891 m. c. d'eau de source, au total, 166.921 m. c.

Une bande de faux monnayeurs. — Une quatrième arrestation à Ath — Dans notre numéro de mercredi matin, nous avons relaté l'arrestation, sous la prévention de faux monnayage et de complicité, de trois individus, Jean Henizon, Joseph Manne et Auguste Roger. Un quatrième prévenu, Léon Roger, 21 ans, frère de ce dernier, apprêteur avait pris la fuite.

Mercredi vers 9 h. du soir, M. Delbruxelles, commissaire de police adjoint, à Ath, en visitant les logements, a découvert le prévenu dans une maison de la rue du Noir-Bœuf. Léon Roger a été transféré à la prison de Tournai, en attendant que les formalités d'extradition soient accomplies.

Les accidents de travail. — Chez MM. Motte et Blanchot, un bacleur, Alphonse Samyn, 13 ans, demeurant rue Marceau, blessé au genou gauche, 8 jours de repos.

— Un piqueur de cartons, François Degersmer, 26 ans, demeurant à Tourcoing, au Blanc-Seau, rue des Villas, blessé au pied droit, 15 jours de repos.

Incendies. — Deux commencements d'incendie se sont produits dans la soirée de jeudi.

Le premier, rue Maufait, chez M. Théophile Bertou, où le feu a pris naissance dans un tas de déchets, causant 50 fr. de dégâts. M. Berton n'est pas assuré.

Le second, chez un boucher, Fidèle Declercq, demeurant rue La Bruyère, 66. — C'est son fils, qui rentrant du théâtre avec sa mère, vers 11 h. 1/2, donna l'alarme.

Le feu avait pris naissance dans l'escalier. En entendant les cris, un cabaretier, Désiré Poorteman, 31 ans, demeurant même rue, apporta une échelle qui permit à Declerck, couché et qui ne se doutait de rien, de descendre dans la rue.

Quelques seaux d'eau suffirent à éteindre le feu qui a causé 1500 fr. de dégâts pour l'immeuble et 400 fr. pour le mobilier. Il y a assurance.

Une triple arrestation de dévalisseurs d'estaminets inhabités. — A la suite de l'enquête ouverte par M. Lacomte, commissaire de police de la rue des Arts, au sujet d'un vol récemment commis dans un cabaret inhabité, rue Sébastopol, 31, il a été procédé à trois arrestations : celles d'un manœuvre, Joseph Lajeune, 19 ans, d'un rattacheur, Pierre Dewinne, 18 ans, et d'un peigneur Henri Vanderhoeve, 21 ans, demeurant tous trois boulevard Gambetta, 208.

Ces trois individus sont des repris de justice déjà condamnés pour vol et les objets retrouvés au cours d'une perquisition provenant de vols commis dans divers estaminets. L'enquête continue.

Les vols sur les voitures continuent. Jeudi soir, un sac de pommes de terre de 50 kilos a été dérobé sur la voiture de M. Désiré Terlynck, marchand de légumes à Croix, rue Saint-Jacques, pendant que son équipage stationnait boulevard d'Armentières.

Un vol audacieux a été commis dans la soirée de jeudi. Un malfaiteur inconnu a pénétré chez M. Henri Ghestem, épicier, rue de Lorraine, 1, et, profitant de ce que personne n'était dans le magasin, il a pris la fuite emportant un paquet contenant un tchô en laine noire et quatre tricots, le tout d'une valeur de 15 fr.

Vol de vêtements. — Une bobineuse, Hélène Wouts, 20 ans, demeurant 141, rue de la Prospérité, a profité de l'absence de son amie, Céline Muttiez, 21 ans, soigneuse, pour s'introduire chez cette dernière et lui enlever un grand nombre de vêtements. Hélène Wouts a été arrêté.

Encore une singulière trouvaille. — Mercredi dernier on retrouvait dans le canal, au quai de Gand, un paquet contenant divers objets.

Vendredi matin, un garde de canal, Auguste Séné, a trouvé accosté au quai de Nantes un nouveau paquet entouré d'une toile cirée noire, maintenue par une courroie, et paraissant appartenir à un voyageur de commerce. Il contenait de nombreux échantillons de tissus et deux carnets portant sur la couverture — haute nouveauté — les initiales B. et F. entrelacées — diplôme d'honneur — Anvers 1894 — grand prix — Lyon 1894 — Amsterdam 1895 — Bruxelles 1897.

A l'intérieur sur la première page on lit : Hiver 1901-1902 — Articles supérieurs, etc.

Ces deux carnets couleur l'un gris-bois et l'autre rouge, portent également le nom de l'imprimeur : Papeterie Universelle F. Delocke, Lyon.

A qui le sac ? — Des élèves de l'Institut Sévigné ont trouvé un petit sac en cuir rouge qu'elles ont remis à Mme la Directrice qui le tient à la disposition de qui l'a perdu.

Pommade Dépurator, *contre dartres, boutons.* — Voir aux annonces.

Enterrement du 29 novembre. — Dame Stéphanie Degroote, 8 h. 1/2, Saint Jean-Baptiste. — Mlle Marie Vermersch, 8 h. 1/2, Notre-Dame. — Mme Albert Nuyts, née Zoé Gralois, 10 h. Saint-Martin.

Etat-Civil de Roubaix

du 29 novembre

Naissances. — Fernand Tilly, rue d'Antoing, cour Dujardin, 2. — Yvonne Raepsaet, rue de Wasquehal, cour Saint-Joseph, 12. — Suzanne Bruggeman, rue Blanchemaille. — Marie Dedack, rue Decrême, cour Bulteau, 12. — Célestine Estreicher, rue de Mons, 14.

Décès. — Gustave Vanmeenen, 1 mois, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 18. — Charles Gerart, 74 ans, rue Basse-Masure, 82. — Cécile Macaigne, 18 ans, rue Blanchemaille. — Yvonne Dormal, 1 mois, rue Blanchemaille. — Jacques Lambert, 68 ans, rue de l'Alma, 104. — Madeleine Polyn, 9 jours, rue Jacquart, cour Chéron, 3. — Louise Corne, 85 ans, rue Saint-André, 22. — Constant Legrand, 61 ans, rue de Barbieux. — Fernand Tilly, 9 heures, rue d'Antoing, cour Dujardin, 3.

Savon Paris-Ménage
pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le TITRE
Hors Concours Exposition de Paris 1900

WATTRELOS

La réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique aura lieu demain dimanche après la grand'messe chez les Frères, rue St-Joseph.

Accidents de travail. — Un trieur, Henri Monnet, 51 ans, demeurant rue de l'Industrie, travaillant à Roubaix, au peignage de la Société Ancayme, rue de Cartigny, blessé au pied droit, 10 jours de repos.

Un charretier, Georges Robaut, 19 ans, demeurant au Laboureur, travaillant chez M. Dutruel, camionneur à Roubaix, au quai de Calais, blessé au côté droit, 8 jours de repos.

— Un tisserand, Cyrille Souwels, 41 ans, demeurant rue du Sartel, travaillant au tissage de MM. Boulanger et Frignac, rue Vernet, à Roubaix, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

— Un aide-monteur de Jacquards, Albert Debucquois, 15 ans, demeurant rue Crétinier, travaillant chez M. Leclercq-Dupire, blessé à la main gauche, 6 jours de repos.

La fraude. — Le brigadier Caudelle et le préposé Noyelle, de service à la carrière Fauvarque, ont arrêté un briquetier, Léopold Devlieger, 54 ans, demeurant à la Vieille-Place, à Wattrelos, porteur de 1 kilo 500 de café vert, valeur 4 fr. 50.

— Le brigadier Despret et le préposé Deregnaucourt ont arrêté, de service le long de la Becque, un garçon de café, Julien Darry, 22 ans, sans domicile fixe, porteur de 94.000 allumettes, valeur 94 fr.

Etat-civil de Wattrelos

du 29 novembre

Décès. — Henri Lepoutre, 46 ans 8 mois, journalier, Beck.

Pour vos Cadeaux
VOYEZ LA
Fabrique SOYEZ Père, à LILLE

CROIX

Messe de Saint-Eloi. — Lundi prochain à 10 h. à St-Martin, messe de saint Eloi demandée par les cultivateurs et les corps de métier qui ont ce grand saint pour patron.

Accident de travail. — Louis Béghin, 18 ans, maçon, domicilié à Camphin-en-Pévèle, occupé à l'usine Holden, s'est blessé à la jambe en levant une porte; 8 jours de repos, docteur Jenart.

Attaque nocturne suivie de vol. — Hier, vers 2 h. 1/2 du matin, Emmanuel Mascart, 19 ans, garçon boulanger, demeurant rue Pluquet, 12, allait à son travail chez M. Desbuquois, rue Kléber, 10, quand à l'entrée de la rue des Marronniers, il fut attaqué par trois individus qui se jetèrent sur lui.

L'un d'eux lui enleva un portemonnaie contenant 2 pièces de 1 fr., 3 gros sous et 4 petits sous. Non loin de là, un quatrième individu faisait le guet, muni d'un gros bâton.

Après l'avoir menacé de mort pour l'empêcher de crier, les voleurs prirent la fuite.

Le commissaire chez les marchands de moules. — Les marchands de moules ont tous reçu hier matin la visite du commissaire de police pour la visite des boîtes à moules.

Un marchand qui avait une boîte inférieure aux dimensions réglementaires a été arrêté; mais informations prises chez certains clients la contravention n'a pas été maintenue parce qu'il vendait sa marchandise 0,45 au lieu de 0,50. Sa boîte a-été saisie.

Etat-civil de Croix

Naissance. — Simone Delescluse, Grande-Rue, cour Pierronne.

Décès. — Louis Delhaye, 43 ans, jardinier, rue Verte.

GARE A L'ENCOMBREMENT
par l'approche des Fêtes

La **Société nouvelle l'Hygiène** nettoye et remet à neuf les tapis, tentures et ameublements *(sans démontage)* en 24 heures. Références partout, énorme succès.

Etat de neuf sans coulage de nuances ni rétrécissement. — Usines à Glasgow, Londres, Liverpool, Bruxelles, Paris 7, rue Grande-Allée, à Lille. — *Téléphone 985.*

WASQUEHAL

Le Conseil municipal se réunira le dimanche 1er décembre, à 11 h. 1/2 du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Réglementation des heures de service du Bureau télégraphique : avis du Conseil. — Achat des vieux pavés du chemin 143. — Vœux de la minorité concernant l'éclairage. — Mise en adjudication du cimetière.

Distribution de vêtements aux enfants pauvres des écoles, nomination d'une Commission de répartition. — Fournitures scolaires gratuites aux enfants du Capreau. — Répartition des subventions aux sociétés. — Vœu de la minorité pour charbon au Bureau de bienfaisance. — Règlement de l'affaire Hespel. — Vœu de la majorité pour la distribution du pain à domicile. — Inscription sur le monument des anciens militaires ; vote d'un crédit. — Consultations judiciaires gratuites : demande de crédit. — Question du gaz, nomination d'une commission. — Assistance à domicile, choix de deux candidats, etc.

Le bureau de bienfaisance ayant à passer un marché de gré à gré pour 10.000 kilos de charbon, qualité Bruay, a livré à domicile, par sacs de 40 kilos, invite les marchands de charbon de Wasquehal, à lui faire leurs offres le samedi 30 novembre, de deux heures à trois heures, à la Mairie.

L'agression de la rue Carnot. — On connaît maintenant les noms des deux agresseurs du garçon brasseur Vancothuys, qui ont pris la fuite et se sont réfugiés en Belgique ; ils se nomment : l'un Charles Debecker, l'autre, René Coquydt.

Capture d'un veau marin. — Mercredi dans la journée M. Leleu, écluzier, a opéré la capture d'un veau marin qui se trouva pris par la queue entre les deux portes de son écluse. Ce fut à l'aide de son fusil qu'il tua l'animal.

Un habitant du Capreau l'achète pour la somme de 15 fr. Il obtint, paraît-il, un beau succès de curiosité. Nous ne sommes pourtant pas au 1er avril.

Marché du vendredi 29 novembre. — Œufs 4 fr. 60 le quart : Beurre 1 fr. 70 la livre.

Etat-civil et religieux de Wasquehal

du 17 au 24 novembre

Naissances. — Césarine Stevens, née le 17, baptisée le 23. — Hector Soen, né le 18, baptisé le 24.

Publications de bans. — Alfred Patyn, de Comines (Belgique), et Léonie Panfilte, de Wasquehal. — Julien Ledoux, de Wasquehal, et Blanche Boutemy, de Marcq-en-Barœul. — Arthur Despreux et Marie Lestienne, de Wasquehal.

Décès. — Gustave Lourme, 4 mois, décédé le 17, inhumé le 18.

HEM

Accidents de travail. — Dans la teinturerie de M. Mulaton, à la Citadelle, Desmulliez Narcisse, ouvrier teinturier, demeurant à Hem, a été brûlé aux deux pieds; le docteur Coubronne lui a ordonné 10 jours de repos.

— Dans le même établissement, Dhellemmes Louis, 27 ans, ouvrier teinturier, demeurant à Annappes, hameau du Marais, brûlures multiples au pied droit; le docteur Coubronne lui a prescrit 15 jours de repos.

CHÉRENG. — **Accident de travail.** — Un porteur de farines de Chéreng, travaillant à